



FÊTE DE Noël à SANARY

SAMEDI 12 DÉCEMBRE 2026

Départ de votre région en autocar de Grand Tourisme **** vers 05h45 suivant le lieu de prise en charge en direction de Sanary sur Mer. Arrêt pour un petit déjeuner libre en cours de route. Arrivée vers 11h00 à Sanary pour une journée libre.

La ville se parera de mille feux à l'occasion des fêtes de Noël, sculptures d'animaux lumineux, bulles magiques transparentes. Venez découvrir la ville et son parcours lumineux de 18 étapes féériques. Un moment de magie à partager entre amis, et en famille avec petits et grands. Lutins, bonhommes de neiges et autres automates vous y attendent pour un dépaysement total qui vous fera oublier le froid de l'hiver.

Départ à 18h00 pour route de retour avec un arrêt en cours de route pour diner libre. Arrivée dans votre région vers 23h15.

Nota : programme sous réserve de modification pour 2026.

Ce prix comprend : Le transport en autocar de Grand Tourisme ****

Ce prix ne comprend pas : les dépenses à caractère personnel, les repas, l'assurance annulation : + 3 € par personne



36€



Palisse
AUTOCARS
La Passion du Voyage...

04 75 08 40 11



Ardèche / Drôme / Rhône

Bulletin de participation

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone Fixe : _____ Portable : _____

Mail : _____

Lieux de prise en charge souhaité : _____

Je désire participer au **Fête de Noël à Sanary** le Samedi 12 Décembre 2026 :

Nombre de participants : _____ x **36 €** (Chèque à l'ordre d'Autocars Palisse)

Je souscris à l'assurance annulation* à 3 € par personne : OUI NON : _____ x **3 €** En cas de refus de souscription, j'ai pris connaissance que je ne pourrai prétendre à un remboursement ni un avoir en cas d'annulation ou d'absence.

Noms des participants _____

Afin d'enregistrer votre commande merci de nous renvoyer ce talon accompagné de votre règlement à l'adresse suivante : AUTOCARS PALISSE « 9 Avenue du Président Roosevelt » 26600 TAIN L'HERMITAGE. (Pour tout renseignement contactez-nous au 04 75 08 40 11). A la réception de votre règlement nous vous appellerons pour vous confirmer votre inscription et une semaine avant le départ nous vous communiquerons les horaires et le lieu de départ le plus près de votre domicile.

* L'assurance annulation doit obligatoirement être souscrite à l'inscription. Le remboursement se fera uniquement sous présentation d'un justificatif médical. L'assurance est souscrite à titre individuel. Pour les groupes, seules les personnes présentant un justificatif seront remboursées.